

(29)

**CAMPAGNE D'AMNESTY INTERNATIONAL EN FAVEUR DES DROITS DES PEUPLES INDIGENES DES AMERIQUES.**

PRADINES d'antel  
4 Rue Norcé  
88350 Trampot

Vittel, le 06 novembre 1992 NOV 92

REPUBLICA DEL CHILE  
PRESIDENCIA  
REGISTRO Y ARCHIVO  
NR. 92/26766  
P.A.A.  R.C.A.   
C.D.E.  M.L.P.   
M.T.O.  E.D.A.   
M.Z.C.  ARCHIVO

Monsieur le Président,

1992 marque le 500e anniversaire de l'arrivée des Européens dans les Amériques. Pour Amnesty International, c'est avant tout l'occasion de dénoncer, à nouveau, les injustices subies par les peuples indigènes en cette fin de 20e siècle. Depuis que leurs terres ont été colonisées, ils ont été victimes d'atteintes flagrantes aux droits de l'Homme dont la gravité, la fréquence et l'ampleur ont justifié l'emploi du terme "génocide". De nos jours encore, on ne peut que déplorer les innombrables exécutions extrajudiciaires, les condamnations à mort, les "disparitions", les tortures et les mauvais traitements, les jugements inéquitables, les détentions pour délit d'opinion dont sont victimes les descendants des "Indiens".

~~Aussi je tiens à vous exprimer mon indignation concernant l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curinir Lincoqueo en 1973. Je me félicite de l'enquête menée à son sujet et j'espère que toute la vérité sera connue et que les meurtriers seront jugés.~~

Cependant j'estime que la loi d'amnésie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commises par le passé, et il serait souhaitable que cette loi soit abrogée.

Je vous demande instamment que des enquêtes indépendantes et impartiales soient ouvertes sur tous les cas d'assassinats et de disparitions survenus ces dernières années, que leurs résultats soient rapidement publiés et les responsables traduits en justice.

Je vous demande également d'user de vos pouvoirs actuels pour prévoir et appliquer des mesures pour prévenir d'autres violations des droits des populations indiennes du Chili.

En choisissant la justice et le respect des droits de tous les hommes, vous contribuerez à modifier l'image ternie du Chili, et à mettre un terme à des siècles de répression et de persécution des populations indigènes de ce pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Sr Patricio Aylwin AZOCAR  
Presidente de la Republica  
Palacio de la Moneda  
Santiago, CHILI